

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

**Conseil d'Administration
Du mardi 18 décembre 2018 – 11H00**

Au Mémorial du Camp de Rivesaltes

Etaient présents :

Pour le Conseil Régional

Mme Eliane JARYCKI
M. Patrick CASES

Pour le Conseil Départemental

MME Hermeline MALHERBE
M. Remi LACAPERE

Personne qualifiée

Mme Isabel ALTADILL CHICHET
Mme Geneviève ERRAMUZPE
M. Jean Jacques LOPEZ

Représentant du personnel

M. Philippe JOUANNY

Excusés :

Mme Carole DELGA
Mme Dominique SALOMON
Mme Ségolène NEUVILLE
Mme Anne LAUVERGEON
M. Jean Claude GAYSSOT
M. Serge KLARSFELD
M. Denis PESCHANSKI

Etaient invités :

Agnès SAJALOLI
Françoise ROUX
Carole MARTINEZ
Emmanuel SALGUERO

Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 28 novembre 2018

1/Denis PESCHANSKI est noté comme absent/excusé dans le PV du 28/11/18 alors qu'il a été présent par vidéoconférence ; pour rappel, Denis PESCHANSKI, siège au CA en sa qualité de Président du Conseil Scientifique mais sans voix délibérative.

Une délibération pourrait être étudiée concernant la capacité des membres du CA à participer à distance aux CA. Une connexion sécurisée est nécessaire pour permettre la vidéo-conférence, ce qui n'est aujourd'hui pas possible au Mémorial.

2/ Mme la Présidente du CD66 demande qu'une modification soit apportée au pv sur la phrase « *Concernant le CD66, la Présidente Hermeline MALHERBE indique que la contribution 2019 ne sera pas impactée par les baisses des aides de l'Etat au CD66* » par « *la contribution 2019 ne sera pas impactée par le blocage du budget de l'Etat* »

> adopté à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 20 décembre 2016

Délibération 13/2018: vote du Budget Primitif 2019

Considérant :

Le budget primitif 2019 se décompose ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

011 - Charges à caractère général	876 00.000
012 - Charges de personnel, frais assimilés	720 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 596 000.00
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	38 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	38 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 634 000.00

Recettes de fonctionnement

70 - Produits services, domaine et ventes diverses	250 000.00
74 - Dotations et participations	1 209 000.00
77 - Produits exceptionnels	175 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 634 000.00

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

20 - Immobilisations incorporelles	8 000
21 - Immobilisations corporelles	30 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	38 000

Recettes d'investissement

040 - Opération d'ordre transfert entre sections	38 000
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	38 000

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De voter le budget primitif 2019 tel que présenté ci-dessus

En terme d'investissement, en 2018 des achats de matériel technique ont été réalisés pour éviter d'avoir recours à des locations.

Il serait intéressant d'identifier, à 3/5 ans, les potentiels besoins en investissement de la structure ; une subvention d'investissement pourrait être alors envisagée pour les réaliser.

Cependant, cela impliquera un amortissement annuel plus conséquent à provisionner.

Il est cependant évident que l'engagement du budget va évoluer avec le développement du Mémorial qui est intervenient après ces 3° années de fonctionnement.

> adopté à l'unanimité



BUDGET PREVISIONNEL 2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
EXPLOITATION COURANTE		CONTRIBUTIONS PUBLIQUES EPCC	
<i>Fonctionnement</i>			
Fluides	125 000	Région Occitanie contribution actuelle	735 000
Achats	30 000	Conseil Départemental 66 contribution actuelle	395 000
Assurances	12 000	TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	1 130 000
Maintenance	60 000		
Nettoyage des Locaux	60 000	Financement Etat - DILCRA	150 000
Services extérieurs et autres	90 000	Financement Etat - DMPA	25 000
Total Fonctionnement	377 000	Financement Europe	25 000
PROJET CULTUREL ET SCIENTIFIQUE	230 000		
EDITION	45 000	Financement Région - Terre de Mémoires	20 000
ETUDES ET RECHERCHES	25 000	Financement Région - Evènement Retirada	20 000
COMMUNICATION			
COMMUNICATION GENERALE	50 000	BILLETTERIE	170 000
COMMUNICATION PROJET CULTUREL	30 000	LIBRAIRIE	60 000
COMMUNICATION PUBLICITE	30 000	CAFE	20 000
COMMUNICATION TOURISME	19 000		
TOTAL COMMUNICATION	129 000		
LIBRAIRIE	55 000		
CAFE	15 000	SUBVENTION CIFRE	14 000
TOTAL EXPLOITATION COURANTE	876 000		
PERSONNEL	720 000		
Dotations aux amortissements	38 000		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 634 000	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 634 000
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES
ACQUISITIONS	38 000	AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS	38 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	38 000	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	38 000
TOTAL GENERAL DEPENSES	1 634 000	TOTAL GENERAL RECETTES	1 634 000

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 18 DECEMBRE 2018 – 11H00

Délibération 14/2018: Renouvellement du contrat de la directrice du Mémorial du Camp de Rivesaltes

Considérant :

Suite à la création de l'EPCC et comme le prévoit les statuts, un poste de directeur de l'EPCC a fait l'objet d'un appel à candidature qui a conduit au recrutement d'Agnès SAJALOLI.

Le contrat de la directrice recrutée le 14 avril 2014 arrive à échéance le 13 avril 2019.

Le contrat est renouvelable par périodes de 3 ans à chaque fin de contrat par décision du Conseil d'Administration statuant à la majorité des deux tiers. Sont appliquées dans le cadre du renouvellement les conditions prévues à l'article l'1431.5 du CGCT :

- le 8^e jour précédant le terme de l'engagement pour un contrat d'une durée inférieure à 6 mois
- au début du mois précédant le terme de l'engagement pour un contrat d'une durée égale ou supérieure à 6 mois et inférieure à 2 ans
- au début du 2^e mois précédant le terme de l'engagement pour un contrat d'une durée supérieure ou égale à 2 ans

Il convient donc aujourd'hui, pour les membres du CA, de se prononcer sur le renouvellement pour une durée de 3 ans du contrat de Mme Agnès SAJALOLI.

Les attributions de la directrice pour ce nouveau contrat resteront celles définies à l'article 9 des statuts de la structure.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De renouveler pour une durée de 3 ans le contrat de Mme Agnès SAJALOLI, directrice actuellement en poste,

Pour rappel, le recrutement d'Agnès SAJALOLI est intervenu suite à la création de l'EPCC en février 2014 et à l'appel à candidature qui avait alors été déposé en avril 2014.

Les membres du CA s'accordent à dire qu'on ne peut que se féliciter du réalisé par Agnès SAJALOLI, qu'elle a su impulser une dynamique au delà de la simple représentation du Mémorial du Camp de Rivesaltes et qu'elle fait vivre de façon différente et originale le Mémorial du Camp de Rivesaltes.

➤ ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 18/12/18-11H00**

Délibération 15/2018: tarif complémentaires pour la librairie

Considérant :

Dans le cadre du fonctionnement de la librairie du Mémorial, il convient de compléter la liste des produits et des tarifs des articles qui seront vendus dans cet espace.

Les articles et tarifs sont détaillés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter les grilles tarifaires présentées en annexe de la présente délibération.
- D'inscrire les recettes afférentes au budget de la structure

Annexe à la délibération 15/2018

LIBRAIRIE

Article	Prix en €
TOTE BAG	8,00

Actuellement, la librairie fonctionne sous le régime d'un marché public conclut avec la librairie TORCATIS pour ce qui a trait aux livres essentiellement.

Quant aux produits dérivés, ils sont rares à ce jour, se limitant à des articles de papeterie : cartes postales, marque page, crayons de bois, stylo.

Proposer une gamme diversifiée est somme toute compliquée pour un lieu comme le Mémorial.

Cependant, nous avons enregistré une demande pour un tote bag, et la présentation de l'exposition Paul SENN permettrait de réaliser un produit intégrant une photo de Paul SENN.

Après renseignements pris auprès de notre partenaire en matière d'imprimerie, nous pourrions proposer un tote bag au prix de vente de 8€ (pour un pris de revient de 2€).

Une autre vente est à étudier : celle de médailles en argent , dont de nombreuses personnes font collection.

QUESTIONS DIVERSES

Concernant la fréquentation, il est à noter que celle-ci a été impactée par le mouvement des « gilets jaunes », tant au niveau individuel que scolaires (le rectorat de Montpellier ayant donné comme consigne aux établissements d'annuler les sorties scolaires).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H05.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

**Conseil d'Administration
Du vendredi 28 novembre 2018-11h00**

Au Mémorial du Camp de Rivesaltes

Etaient présents :

Pour le Conseil Régional

Mme Dominique SALOMON
Mme Eliane JARYCKI
M. Patrick CASES

Pour le Conseil Départemental

MME Hermeline MALHERBE
M. Rémi LACAPERE

Personne qualifiée

Mme Geneviève ERRAMUZPE
Mme Isabel ALTADILL-CHICHET

Représentant du personnel

M. Philippe JOUANNY

Excusés :

Mme Carole DELGA
Mme Ségolène NEUVILLE
Mme Anne LAUVERGEON
M. Jean Jacques LOPEZ
M. Jean Claude GAYSSOT
M. Serge KLARSFELD
M. Denis PESCHANSKI

Etaient invités :

Agnès SAJALOLI
Françoise ROUX
Carole MARTINEZ
Emmanuel SALGUERO

Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 22 juin 2018

> Procès-verbal adopté à l'unanimité.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 28 NOVEMBRE 2018 - 14H30**

**Rapport 08/2018: Programmation 2018-2019 et programme spécial commémoration du 80^{ième}
anniversaire de la Retirada au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la programmation 2018-2019 et le programme spécial commémoration du 80^{ième} anniversaire de la Retirada au Mémorial du Camp de Rivesaltes
- D'inscrire les dépenses et les recettes afférentes au budget de la structure

Annexe à la délibération 08/2018

PROGRAMMATION 2018/2019 ET PROGRAMME SPÉCIAL SUR LES COMMÉMORATIONS
DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RATIRADA

L'année 2019 sera marquée par les commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Retirada, qui constituent un événement important pour beaucoup d'habitants du département des Pyrénées-Orientales et de la région Occitanie, particulièrement à ceux issus de l'exil républicain espagnol. Ces commémorations sont une opportunité pour le Mémorial de rappeler cette période de l'histoire qui a marqué les hommes et les femmes de cette région, de travailler à la transmission de ce patrimoine mémoriel aux jeunes générations, et de jouer pleinement son rôle d'établissement public structurant au service d'une politique citoyenne sur l'ensemble des territoires. Le Mémorial du Camp de Rivesaltes va donc consacrer dans sa programmation 2018/2019 une large part d'événements autour de la guerre d'Espagne et de l'exil républicain espagnol.

AXES DE LA PROGRAMMATION

PROGRAMMATION AU MÉMORIAL

Expositions

Rétrospective Paul Senn

Le travail réalisé pour la construction de l'exposition permanente au moment de l'ouverture du Mémorial nous a fait découvrir quelques photos de Paul Senn, photoreporter bernois qui a couvert pour la Croix Rouge Suisse la guerre d'Espagne, la Retirada et l'internement des espagnols dans les camps de 1938 à 1944. La qualité exceptionnelle de ce travail nous a conduit au Musée des Beaux-Arts de Berne, où se trouvent toutes ces archives, et a permis la signature d'une convention mettant à la libre disposition du Mémorial 1200 photographies de Paul Senn qu'il a réalisées en Espagne et en France entre 1938 et 1942. Ce partenariat aboutit à la production d'une grande exposition photographique (+ de 300 photographies), dont les commissaires d'exposition seront Markus Schürpf (historien de l'art et de la photographie, directeur de l'Office de l'histoire de la photographie à Berne et des Archives Paul Senn au Kunstmuseum de Berne) et Michel Lefebvre, journaliste au *Monde* et rédacteur en chef du secteur «Histoire» dans *Le Monde Magazine*.

Cette exposition sera présentée de janvier à septembre 2019 au Mémorial et sera également déclinée au Couvent des Minimes avec le Centre International de Photojournalisme

Des contacts ont été noués avec la Generalitat de Catalogne et un partenariat est envisagé pour qu'une exposition soit créée en catalan et présentée à la Generalitat et en itinérance en Catalogne du Sud.

Cette exposition sera doublée d'une exposition itinérante sur les territoires des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée dans le cadre du projet spécifique *Terre de Mémoires* et dans les 13 maisons de la Région Occitanie.

Est également prévue l'édition d'un livre sur Paul Senn qui l'accompagnera.

Écrans/Mémoire

La 3^{ème} édition d'*Écrans/Mémoire*, qui aura lieu fin 2019, sera dédiée à ces commémorations, via une programmation de films de fiction, de rencontres avec des réalisateurs, des auteurs, des scientifiques, etc... spécialistes de la guerre d'Espagne et de la Retirada

Concerts

L'héritage musical de la guerre d'Espagne et de l'exil républicain espagnol est très ancré dans la mémoire des nombreux habitants de la région Occitanie. Le Mémorial a choisi de donner une visibilité à deux compagnies toulousaines qui travaillent depuis des années sur ce répertoire et sont en lien avec de nombreux publics et associations mémorielles en programmant leurs concerts et en menant des projets d'action culturelle en 2019:

- *Recuerdos* de Guillaume Lopez (Cie C.A.M.O.N)
- *Chansons de la guerre d'Espagne* de Thomas Jimenez (Cie EL COMUNERO)

Nous envisageons également de créer fin septembre un concert avec Cali qui sera une évocation sensible capable de fédérer un public nombreux (environ 1000 spectateurs)

Rencontres des Jeunes Européens

La 5^{ème} édition de ces rencontres début juillet 2019 sera centrée sur les questions liées à la Guerre d'Espagne et à la Retirada. Seront partenaires de ce projet le MUME de la Junquera, le Memorial Democratic de Barcelone, le Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer et la maternité d'Elne.

Journées d'études

Les journées d'études de mars 2019 se centreront autour de la thématique *Guerre et société*, et donneront un éclairage particulier à la manière dont l'Espagne a construit ses régimes de mémorialisation à partir de son histoire.

Levers de soleil

Les levers de soleil de juillet et d'août 2019 donneront un éclairage à la Retirada et l'exil contemporain avec :

- Une carte blanche donnée à Anne Alvaro et Odja Llorca
- Une carte blanche donnée à Laurent Gaudé sur ses propres textes liés à l'exil

Un livre / une histoire

Le Mémorial a structuré sa programmation littéraire autour du 80^{ème} anniversaire de la Retirada, en dédiant 3 soirées consacrées à la lecture de grands romans de la littérature espagnole qui traitent de la guerre d'Espagne et de l'exil républicain espagnol avec une conférence de deux maîtres de conférences des universités de Toulouse et de Nîmes qui vont mettre le roman en perspective

- Autour de *Place du diamant* de Merce Rodoreda avec le spectacle de Martine Pascal sur le roman et l'intervention de Anne Laure Bonvarlot, maître de conférences à l'Université de Nîmes, spécialiste des littératures espagnoles des XXe et XXIe siècles, le 14 mars 2019
- Autour de *L'espoir* d'André Malraux avec une lecture des extraits du texte (par Sergi Lopez ou Michel Boujenah, en cours...) et Rémy Skoutelsky, historien spécialiste des brigades internationales, en avril 2019
- Autour de *Maquis* d'Alfons Cervera, en présence de l'auteur, et Jean François Berdah Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Toulouse Le Mirail, en mai 2019

Film Josep

Le Mémorial accompagne le dessinateur de presse Aurel dans la réalisation de son film d'animation sur Josep Bartoli. Ce projet au long cours donnera lieu à deux manifestations

- La projection du documentaire *Traits de mémoires* de Vincent Marie sur la création d'Aurel au Mémorial au printemps 2019
- La sortie du film *Josep* en novembre 2019, qui sera montré en avant-première au Mémorial.

PROGRAMMATION DECENTRALISÉE ET PROJETS SPÉCIFIQUES

Après ses trois premières années de fonctionnement, le Mémorial engage une nouvelle étape de son développement en faisant rayonner son action sur l'ensemble du territoire régional en mettant en œuvre une politique de programmation décentralisée élargie autour des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Retirada. Le travail réalisé sur le territoire avec des élus, des associations mémorielles, des acteurs du territoire, des Archives Départementales, les Rectorats des Académies de Toulouse et de Montpellier depuis l'ouverture du Mémorial vont se concrétiser durant toute l'année 2019 par des projets commémoratifs spécifiques sur l'ensemble du département des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée.

Terre de Mémoires

Le projet scientifique de recensement des 16 000 internés espagnols dans les camps de la région et de leurs déplacements, du collectage des témoignages et sources existantes, de des ITW des témoins directs ayant été réalisé, sous l'autorité du Conseil Scientifique, et le réseau *Terre de Mémoires* avec 13 communes de la Région Occitanie ayant été créé, le Mémorial a entamé la diffusion de l'exposition de photographies de Paul Senn *Des espagnols dans les camps* accompagnée d'un salon de lecture *Récits de la Retirada*, qui sera montrée de novembre 2019 à janvier 2020 dans les communes suivantes :

- Argelès-sur-Mer (12/30 novembre 2018)
- Gaillac (7/21 décembre 2018)
- Bram (11 janvier/12 février 2019)
- Perpignan (4 février/1^{er} mars 2019)
- Septfonds (12/19 mars 2019)
- Mende (1^{er}/19 avril 2019)
- Noé (6/18 mai 2019)
- Portet sur Garonne (20/31 mai 2019)
- Saint Cyprien (3/29 juin 2019)
- Le Barcarès (9/29 septembre 2019)
- Agde (1^{er}/18 octobre 2019)
- Lannemezan (4/29 novembre 2019)
- Varhiles (2/21 décembre 2019)

Ce projet donnera lieu par ailleurs à des projets pédagogiques et des expositions réalisées par les élèves de 16 lycées, 8 collèges et 5 écoles Primaire de la Région (Agde, Arreau, Argelès sur Mer, Carcassonne, Gaillac, Saint Gaudens, Cugnaux, Pamiers, Foix, Noé, Mende, Perpignan, Saint Cyprien, Caussade) et 9 collèges du département des Pyrénées Orientales (Argelès-sur-Mer, Rivesaltes, Font Romeu, Arles sur Tech, Elne, Saint Paul de Fenouillet, Millas, Perpignan).

Jeunes et citoyens

Les rencontres *Jeunes et citoyens* concernent pour la saison 2018/2019 4 lycées agricoles de notre territoire : Rivesaltes, Théza , Narbonne et Carcassonne. Chacun de ces établissements mène des projets pédagogiques sur la guerre d'Espagne et la Retirada (ateliers d'écriture, émissions radio, micro-trottoirs et ITW de visiteurs du Mémorial et de personnes engagées dans des associations de solidarité aux migrants, création d'expositions photographiques, randonnées mémorielles, etc...). Ces projets donneront lieu à une programmation décentralisée dans ces établissements scolaires entre décembre 2018 et mai 2019:

- Projections du film *Bolero Paprika* de Marc Ménéger
- Diffusion de 2 salons de lecture *Des espagnols dans les camps* et *Récits d'exils*
- Rencontres avec des témoins directs
- Rencontres avec des artistes programmés : Vincent Marie (Traits de mémoire, Josep), Georges Bartoli

Formation des enseignants

Le Mémorial organisera en janvier 2019, en partenariat avec les Rectorats des Académies de Montpellier et de Toulouse, 2 stages de formation des enseignants autour de la guerre d'Espagne et de la Retirada

- En direction des professeurs d'espagnol le 9 janvier sur *Transmettre la guerre d'Espagne et de la Retirada à partir de la visite du Mémorial du Camp de Rivesaltes*
- En direction d'enseignants d'histoire-géographie, de lettres, d'arts plastiques, d'espagnol et de documentalistes les 21 et 22 janvier sur *Représentations et mémoires de la Guerre d'Espagne et de la Retirada en histoire, littérature, cinéma, BD, arts plastiques*

Éditions

Le Mémorial a demandé à Geneviève Dreyfus-Armand, historienne membre du Conseil Scientifique, de réaliser un ouvrage sur les espagnols internés à Rivesaltes, dans le cadre de sa collection *Récits et témoignages*. Cet ouvrage, *Des républicains espagnols à Rivesaltes, Un camp sur un long parcours d'indésirables, janvier 41/novembre 42*, est aujourd'hui terminé et paraîtra en 2019.

Le Mémorial a également demandé à Fatima Besnaci Lancou, historienne membre du Conseil Scientifique, de réaliser un ouvrage sur les harkis au camp de Rivesaltes. Cet ouvrage, *Rivesaltes des harkis, un camp de relégation, septembre 62 / Décembre 64*, est aujourd'hui terminé et paraîtra en 2019.

Partenariats

Les commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Retirada sont également l'occasion d'élargir les partenariats du Mémorial sur le territoire. Des projets seront menés avec :

- L'association *Lire et faire lire* autour d'une manifestation organisée sur la lecture de témoignages de républicains espagnols et de romans espagnols dans le cadre de *La nuit de la lecture* le 19 janvier 2019
- La classe Théâtre du conservatoire de Perpignan les 18 janvier, 29 mars et 19 avril 2019
- La communauté d'agglomération d'Arles sur Tech autour des manifestations organisées les 8 et 9 février 2019

La programmation 2018/2019 sera essentiellement liée à l'histoire de la guerre d'Espagne et de la Retirada, mais les *Nuits du Mémorial* seront néanmoins consacrées à d'autres périodes de l'histoire du camp. Pour fédérer de nouveaux publics, le Mémorial accueillera

- Le Père Patrick Desbois, dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Yahad In Unum et l'université d'Albi, le 17 janvier 2019, sur la Shoah par balle
- Philippe Sands, avocat international ayant travaillé sur la notion de crime contre l'Humanité, et auteur de *Retour à Lenberg*, le 18 avril 2019

> adopté à l'unanimité

Concernant la communication sur le territoire, pour développer son image, le mémorial a besoin d'affirmer sa présence, seule une répétition des messages permettra d'arriver à ce résultat et c'est ce à quoi travaille le mémorial avec le budget qui lui est alloué et l'aide que lui apporte la Région.

Il est évident que la seule banderole de l'aéroport, même si son emplacement est unique, ne portera pas un flux important de visiteurs. En terme d'image et en complément à celui-ci, un panneau dans le hall de la gare TGV serait sans nul doute un élément important.

La communication des évènements programmés dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Retirada devra bénéficier de renforts de la part de tous les partenaires du Mémorial car il ne peut exister tout seul.

Le travail de communication mené depuis 2 ans commence à porter ses fruits et est en cours d'évolution pour permettre une meilleure connaissance et reconnaissance du Mémorial comme un acteur culturel porteur et fédérateur. Le projet Terre de mémoires est un exemple du bien fondé de cette stratégie, comme on peut le constater à Septfonds qui est engagé dans ce projet au coté du mémorial.

En ce qui concerne les scolaires, un important travail porteur a été fait auprès des scolaires, la vice-présidente en a pris toute la mesure lors de ces récentes visites dans les établissements des P.O.

Un travail est à mener maintenant en direction des transports urbains ; malgré la mise en place d'un bus depuis la gare TGV via le réseau régional LIO, une ligne desservant le mémorial depuis le centre ville ou l'aéroport serait aussi un plus, ces lignes dépendant de la régie SANKEO de la Communauté Urbaine.

Dominique SALOMON indique que la Région travaille avec la SNCF sur le Pass Evasio pour faciliter le déplacement des visiteurs vers les lieux culturels avec l'achat couplé du billet d'entrée et du billet de transport.

Il serait intéressant que le Mémorial intègre ce dispositif mais la question du déplacement gare de rivesaltes/MCR reste à régler.

Dans le cadre des commémorations de la Retirada, le CD66 a lancé un appel à projets ; un dépliant qui concentre tous les évènements liés à cette commémoration sera édité en 2019.

Pour la Région, les 90 premiers projets seront étudiés en janvier 2019 pour mise en œuvre en février 2019.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 28 NOVEMBRE 2018 – 14H30**

Rapport 09/2018 : Débat d'Orientations Budgétaires

L'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B)

Le D.O.B ne constitue pas un acte budgétaire au sens d'une autorisation d'engager des dépenses ou de percevoir des recettes.

Le D.O.B doit aboutir à la définition des priorités et a pour objectif de fournir les indications générales selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Le Conseil d'Administration a débattu des orientations budgétaires.

Débat d'orientations budgétaires

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu de la loi n°92-125 du 6 février 1992, l'élaboration du budget primitif doit être obligatoirement précédée d'un débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le DOB détermine les équilibres budgétaires et les choix majeurs qui y sont liés.

Il définit les priorités en matière d'enveloppes et de limites dans lesquelles le budget lui-même sera établi. Il donne lieu à délibération sans avoir de caractère décisionnel et fournit les indications selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Le Contexte

Après 3 premières années de fonctionnement consacrées à sa structuration, le Mémorial en 2019 engagera une nouvelle étape de son développement consacrée à son rayonnement sur l'ensemble du territoire de la Région Occitanie.

Le Mémorial reçoit environ 50 000 visiteurs par an,

Il développe une action soutenue en direction des jeunes : + de 12 000 jeunes accueillis dont dans le cadre scolaire

Il a su fidéliser un public qui fréquente régulièrement la programmation du Mémorial.

Si les principes de prudence qui président à l'établissement du budget du Mémorial depuis son origine, ont permis de constituer un fonds de roulement qui assure une trésorerie saine, il convient, pour le budget primitif 2019 de prendre en compte les nécessités de développement du Mémorial, afin d'accroître la fréquentation sur site, assurer son rayonnement sur l'ensemble du territoire régional, et l'inscrire dans des projets au plan national et international.

Des dépenses de fonctionnement stables

Assez logiquement, les charges d'exploitation courante, après trois ans d'activité sont maintenant stabilisées et plus faciles à anticiper. On peut constater une consommation maîtrisée des fluides, de la maintenance du bâtiment, de l'entretien des espaces extérieurs. Certains investissements réalisés concernant l'équipement scénique permettent d'ores et déjà de réaliser des économies en location de matériel.

Les charges de personnels

L'équipe du Mémorial est actuellement composée de 18 personnes représentant 16,9 ETP, dont 14 agents de la fonction territoriale, 3 CDD et 1 contrat CIFRE.

Afin de mener des projets spécifiques, le Mémorial a recours à des contrats à durée déterminée pour des missions définies de 3 à 6 mois, éventuellement renouvelables.

C'est le cas par exemple pour la coordination et l'organisation de certaines résidences artistiques, pour des travaux de recherches historiques, pour la conception d'outils de médiation ou encore pour le montage de projets européens. Le financement de ces postes se fait sur les subventions dédiées aux activités (DILCRA - DMPA par exemple)

C'est une alternative afin de ne pas augmenter de façon définitive l'équipe permanente.

Il faudra pourtant envisager d'étoffer l'équipe permanente pour s'adjoindre des compétences nouvelles afin de répondre aux nouveaux projets (projets de territoire, projets européens). La région est vaste et pour mener des projets dans les 13 départements, il faut se déplacer et tisser des réseaux avec les élus, les acteurs associatifs et la communauté scolaire.

Par ailleurs, nous espérons beaucoup de la prochaine mise à disposition des publics français et étranger de visio-guides qui permettront de mieux accueillir les visiteurs. La visite du Mémorial Rivesaltes n'est pas une visite d'un musée « comme les autres », les médiateurs doivent être disponibles et formés à l'échange avec les visiteurs.

L'EPCC s'attache à optimiser au mieux le soutien que lui apportent :

- Les services de la Région (Directions des bâtiments, de la Communication, de l'Enseignement, de la Culture et du Patrimoine, Communication),
- Ceux du Département (Gestion paies, Comptabilité, Téléphonie, Informatique, Communication, Tourisme, Transport)
- Sans oublier la Perception de Rivesaltes qui est un appui essentiel en conseil pour l'administration du Mémorial.

2019, une année exceptionnelle des commémorations de la Retirada.

La commémoration des 80 ans de la Retirada, sera un événement important de valorisation du patrimoine mémoriel de la Région Occitanie.

A cette occasion, le Mémorial mènera plusieurs projets ambitieux qui justifient la recherche de financements particuliers : « Terre de Mémoires », la participation à la production du film JOSEP, la production de la Rétrospective du photographe Paul Senn et la sortie du livre qui l'accompagnera, le spectacle réunissant un large public évoquant des temps forts de la Retirada autour de Cali et d'amateurs.

Les recettes

Les contributions

Le montant des contributions de la Région Occitanie et du Département des Pyrénées Orientales en 2019, est espéré au même niveau qu'en 2018.

Le financement des actions

Il est systématiquement recherché des financements particuliers pour la mise en œuvre du projet scientifique, artistique et culturelle. Les conventions triennales avec la Dilcrah et la DMPA sont renouvelées ainsi que la convention avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

L'entrée de l'État dans l'EPCC permettrait de pérenniser les moyens alloués aux projets du mémorial.

La recherche de financements européens est à poursuivre :

Le projet des Rencontres annuelles des Jeunes européens a reçu le soutien en 2018 d'Erasmus+ et un nouveau dossier est en cours pour l'année 2019.

Le Mémorial Itinérant – ce projet a reçu l'avis favorable du Comité de programmation Leader Vallée de l'Agly.

Cycle des séminaires sur l'Art dans les camps – projet européen qui a reçu le soutien financier de l'OFAJ et une nouvelle demande est en cours pour 2019.

Les recettes propres

Billetterie :

La fréquentation en 2018 sera comme l'an dernier en légère augmentation. Cela ne se traduit pourtant pas par une augmentation des recettes puisque c'est essentiellement la catégorie des jeunes qui progresse, jeunes pour qui la gratuité est appliquée jusqu'à 18 ans.

La Librairie et le Café continuent à réaliser un chiffre d'affaire stable, (55000 € pour la librairie et 20 000€ pour le café).

En conclusion, Il est proposé aux membres du conseil d'administration de l'EPCC de construire le budget 2019 avec un égal souci de la prudence aux années précédentes, mais avec l'ambition de développer le rayonnement du Mémorial. Le budget primitif 2019 dont vous trouverez un avant-projet en annexe sera en légère augmentation par rapport à 2018 en raison des projets « exceptionnels » portés par le mémorial pour commémorer les 80 ans de la Retirada.



du camp de rivesaltes

BUDGET PREVISIONNEL 2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
EXPLOITATION COURANTE		CONTRIBUTIONS PUBLIQUES EPCC	
<i>Functionnement</i>			
Fluides	125 000	Région Occitanie contribution actuelle	735 000
Achats	30 000	Conseil Départemental 66 contribution actuelle	395 000
Assurances	12 000	TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	1 130 000
Maintenance	60 000		
Nettoyage des Locaux	60 000	Financement Etat - DILCRA	150 000
Services extérieurs et autres	90 000	Financement Etat - DMPA	25 000
Total Functionnement	377 000	Financement Europe	25 000
PROJET CULTUREL ET SCIENTIFIQUE	230 000		
EDITION	45 000	Financement Région - Terre de Mémoires	20 000
ETUDES ET RECHERCHES	25 000	Financement Région - Evènement Retirada	20 000
COMMUNICATION			
COMMUNICATION GENERALE	50 000	BILLETTERIE	170 000
COMMUNICATION PROJET CULTUREL	30 000	LIBRAIRIE	60 000
COMMUNICATION PUBLICITE	30 000	CAFE	20 000
COMMUNICATION TOURISME	19 000		
TOTAL COMMUNICATION	129 000		
LIBRAIRIE	55 000		
CAFE	15 000	SUBVENTION CIFRE	14 000
TOTAL EXPLOITATION COURANTE	876 000		
PERSONNEL	720 000		
Dotations aux amortissements	38 000		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 634 000	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 634 000
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES
ACQUISITIONS	38 000	AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS	38 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	38 000	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	38 000
TOTAL GENERAL DEPENSES	1 634 000	TOTAL GENERAL RECETTES	1 634 000

L'analyse des trois dernières années de fonctionnement permet de préparer un budget 2019 où les dépenses de fonctionnement sont de plus en plus stables pour les fluides, la maintenance du bâtiment, l'entretien du bâtiment.

En ce qui concerne le personnel, l'équipe est composée de 17 personnes dont 1 contrat CIFRE qui s'achèvera courant 2019.

On est aujourd'hui dans une configuration à flux tendu sur tous les postes, c'est le strict minimum pour pouvoir faire fonctionner le mémorial en assurant l'ouverture 7j/7 et une importante programmation mais cela suppose de la polyvalence sur les postes comme le personnel à l'accueil ou la librairie qui assume aussi des postes de médiation.

De ce fait, le mémorial est contraint parfois à avoir recours aux contrats de mission pour aller chercher des appuis extérieurs à l'équipe du MCR.

Des échanges sont en cours avec la DRAC par rapport à des projets qui pourraient bénéficier du soutien de la DRAC.

Une commission pourrait être mise en place aux côtés pour travailler la programmation artistique et culturelle avec des intervenants dédiés dans laquelle la DRAC pourrait être siéger.

L'augmentation du BP 2019 par rapport à 2018 est liée aux 2 projets majeurs que sont le film JOSEP et l'exposition Paul SENN.

Cette augmentation sera financée par une partie du fonds de roulement que le mémorial a pu constituer depuis 2014.

en effet en 2014 les deux collectivités territoriales ont apporté leur contribution pleine et entière comme si la structure était en pleine activité ce qui a permis de constituer les 1eres bases de notre fonds de roulement

En 2015, l'inauguration ayant eu lieu en octobre et la structure ayant reçu à nouveau les contributions de manière pleine et entière, cela a permis d'abonder à nouveau notre fonds de roulement.

Aujourd'hui ce fonds de roulement permet de financer des opérations exceptionnelles mais il faut veiller à le maintenir de sorte à toujours avoir une marge de manœuvre si nécessaire.

Concernant la Région, Dominique SALOMON indique qu'il est prévu que la contribution 2019 soit reconduite dans les mêmes conditions que celle de 2018.

La participation au projet « terre de mémoires » se fera via une subvention dans le cadre des AMI mais aussi de manière indirecte par les aides accordées par la Région aux projets portés par les partenaires du Mémorial.

Concernant le CD66, la Présidente Hermeline MALHERBE indique que la contribution 2019 ne sera pas impactée par les baisses des aides de l'Etat au CD66.

Pour le rapport d'activités 2019, Françoise ROUX indique qu'un effort sera fait pour présenter aux membres du CA les projets culturels et scientifiques de façon plus détaillé.

Concernant le budget, la question est posée de la recherche de fonds privés : l'EPCC est-il autorisé par le CA à engager un travail de recherche de fonds privés et ceci en parallèle du Fonds De Dotation ?

Bien sûr ces recherches seraient engagées via des préconisations, des orientations décidées par le CA de l'EPCC.

L'ensemble des membres du CA s'accordent à dire que personne ne s'oppose à cette recherche de fonds privés par le Mémorial.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 28 NOVEMBRE 2018 – 14H30**

**Délibération 10/2018 : Ordre de mission permanent et remboursement des frais lors de mission dans la
résidence administrative et/ou familiale**

Considérant :

Dans le cadre du fonctionnement et des activités de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, il convient de prévoir la prise en charge des frais des agents (titulaires, non titulaires, stagiaires, services civiques) lors de missions réalisées sur le lieu de la résidence administrative et/ou familiale.

Il s'agit des dépenses inhérentes aux déplacements, stationnements et restaurations engagées par les agents et validés par un ordre de mission.

Un ordre de mission permanent peut être délivré au personnel exerçant des fonctions ou appelé à se déplacer fréquemment dans la limite géographique fixée par cet ordre de mission. Sa validité ne peut excéder douze mois.

La Directrice étant placée sous l'autorité de la Présidente de l'EPCC, il est nécessaire d'établir un ordre de mission permanent pour tous ces déplacements – en France et à l'étranger- liés aux activités du Mémorial.

Ces remboursements interviendront selon le tableau présenté en annexe à la présente délibération.

Les montants forfaitaires de remboursement fixés par décret suivront l'évolution de la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- de la mise en place d'un ordre mission permanent pour la France et l'étranger pour la directrice
- de la prise en charge des frais engagés dans le cadre de cet ordre de mission permanent ainsi que lors de missions réalisées sur le lieu de résidence administrative et/ou familiale et dans les conditions indiquées dans le tableau présenté en annexe de la délibération,
- D'inscrire les dépenses afférentes au budget de la structure ;**Annexe à la délibération 10/2018**

Seront remboursés :

- les frais de transport : indemnités kilométriques, frais de péage, parking, transports en commun sur justificatifs

- les indemnités de repas d'un montant forfaitaire de 15.25€/repas

- l'indemnité de mission au titre de l'hébergement d'un montant forfaitaire de 60€ (Paris + Province confondus).

L'indemnité de nuitée correspond à la nuit d'hôtel + le petit déjeuner. L'indemnité journalière correspond à une nuit d'hôtel + 2 indemnités de repas (midi et soir).

- **Taux des indemnités (Arrêté du 20.09.2001 - JO du 28.09.2001)**

Indemnités	Paris au 1er juin 2002 Montant forfaitaire	Province au 1er juin 2002 Montant forfaitaire
Indemnité de repas 12 h à 14 h ou 18 h à 20 h	15,25 €	15,25 €
Indemnité de nuitée 0 h / 5 h et petit déjeuner	60 €	60 €
Indemnité journalière	90.50 €	90.50 €

- **Frais de transport de personnes : indemnités kilométriques (Arrêté du 26.08.08 modifiant l'arrêté du 03.07.2006 - JO du 30.08.2008)**

Catégories (puissance fiscale du véhicule)	jusqu'à 2 000 km	de 2 001 à 10 000 km	au-delà de 10 000 km
de 5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
de 6 et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
de 8 CV et plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €

Règles d'indemnisation kilométrique

Conformément aux textes en vigueur, c'est sur la base de la distance entre la commune de la résidence administrative et la commune du lieu de mission que s'effectue le remboursement.

> adopté à l'unanimité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 28 NOVEMBRE 2018 – 14H30**

Rapport 11/2018: Concours du Receveur municipal- Attribution d'indemnité

Considérant :

Outre les prestations de caractère obligatoire qui résultent de leur fonction de comptable principal des établissements publics locaux, les comptables du Trésor, exerçant les fonctions de receveur d'un établissement public local sont autorisés à fournir aux établissements publics concernés des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Ces prestations donnent lieu au versement par l'établissement public intéressé d'une indemnité dite « indemnité de conseil ».

M. Ariel SALA, ayant quitté ses fonctions de receveur municipal au 1/07/2018 , il a été remplacé par M.SALGUERO Emmanuel en date du 2/07/2018 ;

Ainsi que la loi le préconise, il est donc proposé l'attribution de cette indemnité de conseil à M. Emmanuel SALGUERO au taux de 100%.

Cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De demande le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16/12/1983.
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- De dire que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983 et sera attribuée à M. Emmanuel SALGUERO , Receveur municipal.
- D'imputer la dépense correspondante au budget de la structure.

➤ adopté à l'unanimité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 28 NOVEMBRE 2018 – 14H30**

**Rapport 12/2018: Indemnité des régisseurs de recettes et d'avances de l'EPCC du Mémorial du
Camp de Rivesaltes**

Considérant :

Une indemnité de responsabilité peut être attribuée aux régisseurs de recettes et aux régisseurs d'avances ; ces indemnités sont accordées pour les frais que le régisseur est amené à effectuer sur ses propres deniers, notamment pour le cautionnement et l'assurance qu'il doit souscrire.

L'arrêté du 3 septembre 2001 fixe les taux d'indemnités de responsabilité susceptibles d'être allouée aux régisseurs de recettes et aux régisseurs d'avances relevant d'organismes publics.

Elles représentent une compensation de la fonction assumée par le régisseur, dont la responsabilité personnelle et pécuniaire peut être mise en jeu à raison du paiement des dépenses ou de l'encaissement des recettes dont il est chargé.

Les montants définis par l'arrêté du 3 septembre 2001 sont fonction du montant moyen des recettes encaissés mensuellement dans le cadre d'une régie de recettes, du montant maximum de l'avance consentie dans le cadre d'une régie d'avances.

Les taux de l'indemnité sont fixés par délibération de l'EPCC dans la limite des taux en vigueur prévus, il est proposé de d'une part d'accorder une indemnité de responsabilité aux régisseur titulaires et d'autre part de fixer le taux de ces indemnités à 100% ; l'indemnité étant versé au mandataire suppléant au prorata du temps passé à exercer cette mission sans priver le régisseur titulaire du versement de la sienne.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'allouer une indemnité de responsabilité aux régisseurs titulaires et aux mandataires suppléants
- De fixer à hauteur de 100% le taux d'indemnité pour les régisseurs d'avances et de recettes titulaires, et indépendamment de l'intervention du mandataire suppléant
- De fixer à hauteur de 100% le taux d'indemnité pour les mandataires suppléants au prorata du temps effectif passé mais sans priver le régisseur titulaire du versement de son indemnité de responsabilité.

➤ **adopté à l'unanimité**

Questions diverses

- *concernant les audios guides, la phase test est prévue pour janvier 2019.*
- *Dans le cadre du programme européen du leader vallée de l'agly, le projet de « mémorial itinérant » a été retenu ; ce projet permet d'aller à la rencontre des publics qui n'osent pas ou ne peuvent pas venir au mémorial. Il s'agit d'une tente qui évoquera une baraque des œuvres de secours.*
- *Dans le cadre d'ERASMUS +, ce sont les rencontres des jeunes européens qui ont été retenus*
- *Le mémorial, via le travail de carole martinez, a obtenu il y a peu le label Qualité Occitanie Tourisme Sud de France*
- *Concernant le PASRAU, le mémorial est à jour pour sa mise en place au 1/1/2019 et ceci grâce à un accompagnement des services du CD66.*
- *Le mémorial a été soumis à un contrôle URSSAF : la structure sera redressée par rapport à une indemnité versée aux services civiques et aux primes de régisseur non déclarées dans la paye.*
- *La carte « affaires » est une carte bancaire à débit différé qui permet une souplesse dans le dispositif des frais professionnels et éviter aux agents qui seront concernés par cette carte de faire l'avance des frais de réception ou représentation.*

- *La Présidente du CD 66 propose que la contribution du CD66 soit étudiée, en partie, plutôt en terme d'investissement que de fonctionnement.*

L'ordre du jour étant épuisée, la présidente de séance clôt la séance à 17H00.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

**Conseil d'Administration
Du vendredi 22 juin 2018- 17h00**

Au Mémorial du Camp de Rivesaltes

Etaient présents :

Pour le Conseil Régional

Mme Dominique SALOMON
Mme Eliane JARYCKI
M. Guy ESCLOPE
M. Patrick CASES

Pour le Conseil Départemental

MME Hermeline MALHERBE
Mme Ségolène NEUVILLE

Personne qualifiée

Mme Geneviève ERRAMUZPE

Représentant du personnel

M. Philippe JOUANNY

Excusés :

Mme Carole DELGA
M. Rémi LACAPERE
Mme Anne LAUVERGEON
M. Jean Jacques LOPEZ
M. Jean Claude GAYSSOT
M. Serge KLARSFELD
M. Denis PESCHANSKI
Mme Isabel ALTADILL CHICHET

Etaient invités :

Agnès SAJALOLI
Françoise ROUX
Carole MARTINEZ
Ariel SALA

Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 21 décembre 2017

> Procès-verbal adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activités 2017

Les élus de la Région et du Département félicitent l'équipe pour le travail effectué et pour le document de présentation du rapport d'activités qui est facile à lire et très complet.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 22 JUIN 2018**

Rapport 01/2018: Approbation du compte administratif 2017

Considérant :

A la présentation du compte administratif 2017 reprenant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et constatant les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- de voter le compte administratif 2017
- d'arrêter les résultats définitifs

> adopté à l'unanimité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 22 JUIN 2018**

Rapport 02/2018: Approbation du compte de gestion 2017

Considérant :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur ainsi que l'état de l'actif et du passif,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Payeur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans les écritures.

Que l'ensemble des écritures est convenable,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017
- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Payeur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

➤ adopté à l'unanimité

M.SALA, Receveur municipal, intervient pour souligner que le Mémorial dispose maintenant d'un recul suffisant pour anticiper la gestion de l'EPCC dans toutes ses composantes.

La section d'investissement est relativement modeste parce que le bâtiment est neuf mais il faudra être attentif dans les prochaines années à pouvoir faire face à des besoins qui deviendront plus importants.

Pour cela, il convient de souligner la bonne gestion du mémorial qui a su, dans ses premières années de fonctionnement, se constituer un fonds de roulement nécessaire à la structure.

Il faudra être attentif à toujours conserver l'équivalent de 3 à 4 mois de fonctionnement.

La Présidente Hermeline MALHERBE pose la question de l'adhésion de l'Etat dans l'EPCC ?
Dominique SALOMON répond que la Présidente Carole DELGA est en relation, sur ce point, avec les autorités compétentes dans ce dossier (Préfet de Région et DRAC)

Même si la DILCRAh apporte une subvention de 150 000€ par an par convention triennale, c'est une participation attachée aux projets, comme celle de la DMPA et qui gardent un caractère non pérenne.

En 2018, le mémorial va engager des dossiers exceptionnels tels que :

- les commémorations de la Retirada
- le film « josep »
- l'exposition « Paul SENN »

Ces dossiers impacteront sans doute nos réserves, il faudra néanmoins veiller à conserver un fonds de réserves suffisant comme préconisé par M. Le Receveur.

En parallèle, une augmentation des financements extérieurs est attendue en 2018, notamment en raison du dépôt de projets européens dans le cadre du programme ERASMUS + et LEADER.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 22 JUIN 2018

Rapport 03/2018 : Affectation du résultat de l'exercice 2017

Considérant :

Le Conseil d'Administration doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement et du résultat de la section d'investissement,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement (excédent)	<u>864 019.92 €</u>
- Résultat d'investissement (déficit)	<u>170.13 €</u>

Le Conseil d'Administration décide d'affecter les résultats comme suit :

Article 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé 170.13 €

Chapitre 002 (recettes)

Résultat de fonctionnement reporté 863 849.79 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus
- D'autoriser la Présidente à signer tout document se rapportant à ces affectations.

> adopté à l'unanimité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 22 JUIN 2018**

Rapport 04/2018 : Décision modificative n°1-2018 : Affectation des résultats

Considérant :

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la Décision Modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES COURANTES	210 000 €	002	EXEDENT REPORTER	863 849.79 €
012	CHARGES DU PERSONNEL	40 000 €			
022	DEPENSES IMPREVUES	250 000 €			
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	313 849.79 €			
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	50 000 €			
TOTAL		863 849.79 €	TOTAL		863 849.79 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTER	170,13 €	1068	AFFECTATION DE RESULTAT	170,13 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000 €	021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 000 €
2313	GROSSES REPARATIONS	20 000 €			
TOTAL		50 170,13 €	TOTAL		50 170,13 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider la Décision Modificative telle que décrite dans le tableau ci-dessus

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 22 JUIN 2018**

Rapport 05/2018 : modification du tableau des effectifs

Considérant :

Le Conseil d'Administration se prononce, notamment, sur la nouvelle répartition des postes titulaires et non titulaires sur les postes d'agent polyvalent et de médiateur.

Il lui appartient donc d'adopter le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le nouveau tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 23/06/2018
- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la structure

Annexe à la délibération 6/2018

TABLEAU DES EFFECTIFS

AU 24/11/17

Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
DIRECTEUR	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
ATTACHE							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	2	2				
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C	1	1		1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	2	2				
Agent Polyvalent	C				2,5	3	
sous total		9	9		3,5	4	
ADJOINT TECHNIQUE							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C	1	1		1	1	
sous total		2	2		1	1	
ADJOINT DU PATRIMOINE							
Médiation culturelle	C	1	1		1	1	
sous total		1	1		1	1	
DISPOSITIF CIFRE							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
TOTAL		13	13		8,5	9	

TABLEAU DES EFFECTIFS

AU 22/06/2018

Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
DIRECTEUR	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
ATTACHE							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	2	2				
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C	1	1		1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	1	1				
Agent Polyvalent	C	3	4	23H	1	1	
sous total		11	12		2	2	
ADJOINT TECHNIQUE							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C	1	1		1	1	
sous total		2	2		1	1	
ADJOINT DU PATRIMOINE							
Médiation culturelle	C	2	2		1	1	
sous total		2	2		1	1	
DISPOSITIF CIFRE							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
TOTAL		16	17		7	7	

> adopté à l'unanimité

A ce jour, l'équipe est constituée de 16,35 ETP

L'équipe est désormais plus stable et elle est composée de 11 agents titulaires et 7 CDD (dont les CDD de la directrice et de l'administratrice) ; les agents CDD, dont plusieurs à temps partiel et recrutés préalablement, sont désormais titularisés.

Les 5 CDD restant ne sont pas là pour augmenter l'effectif mais plutôt pour permettre d'engager du personnel sur des missions courtes pour faire face à un surcroît temporaire d'activités.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 22 JUN 2018**

**Délibération 06/2018 : MISE EN PLACE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE A LA PROTECTION SOCIALE
DES AGENTS**

Considérant :

Il convient de décider de la mise en place d'une participation financière à la protection sociale des agents ; dans ce cadre là, l'EPCC propose de verser une participation financière à tout agent de la structure qui aurait souscrit une garantie prévoyance maintien de salaire labellisée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De participer à compter du mois de janvier 2018, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- De verser une participation mensuelle de 10 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire labellisée.

> adopté à l'unanimité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 22 JUIN 2018**

Délibération 07/2018: Pré-programmation scientifique, artistique, culturelle de la saison 2018/2019

Considérant :

La pré-programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2018/2019 proposée par la Directrice, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la pré-programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2018/2019 présentée en annexe à la présente délibération
- D'inscrire les dépenses et les recettes afférentes au budget de la structure

Annexe à la délibération 9/2018

PROGRAMMATION 2018 / 2019

Les objectifs de la programmation

1. Positionner le Mémorial comme :

- un projet qui interroge le monde d'aujourd'hui à partir de son histoire
- un projet d'exigence intellectuelle et artistique accessible à tous les publics
- un projet qui traite équitablement les mémoires des populations qu'il représente
- un lieu de référence pour la jeunesse et la citoyenneté

2. Augmenter encore la fréquentation du lieu

- par la présence d'artistes qui vont mener des projets fédérateurs qui impliquent les publics dans le cadre de leur résidence
- par la multiplication de modules de visites adaptés à des publics variés

3. Être à l'initiative de projets de territoire

- par la création et la diffusion d'outils de médiation
- par la diffusion de spectacles et de lectures hors les murs
- par l'animation du réseau Terre de Mémoires

La thématique de la saison sera marquée par les commémorations du **80^{ème} anniversaire de la Retirada**

- Continuer à structurer la programmation autour de trois axes : scientifique, artistique et culturelle

- Créer des projets en direction des publics et des territoires

Avec sur la saison :

3 expositions temporaires :

- **FLORE** – Camp de Rivesaltes – Lieu de souffrance
- **Luc CHOQUER** – Portraits de familles des témoins de Rivesaltes
- **Paul SENN** – photographe suisse en guerre - Mémorial Espace temporaire / Galerie /extérieur / itinérante / Couvent des Minimes & CIP

Les Rencontres du Mémorial: Paul Preston (4 /10) - Jean Hatzfeld (8/11) - Philippe Sands (18/04) – Caroline Fourest – Sophia Aram – Enki Bilal – Patrick des Bois

Rencontres littéraires avec le CML – Cali (27 /11) – Alice Zeniter – Javier Cercas

Rencontres témoin : Marie SCHUMACHER (11/10) – Famille de républicains espagnols (en cours)

2 spectacles en résidence:

De nos frères blessés – texte : Joseph Andras – mise en scène : Fabrice Henry (12 au 18/11)

Deuxième résidence (en négociation)

2 résidences d'écritures

- Dominique Cabrera – Réalisatrice : septembre – octobre
- Aurélie Ruby – Auteure - Metteuse en scène – décembre 2018

Ecrans/Mémoires :

15 novembre : Projection Octobre Noir / Table ronde avec Aurel / Vincent Marie / équipe de Nos Frères blessés

29/11 au 2/12 : Rencontres au Mémorial : Projections/ rencontres/ tables rondes / lectures/ réalisateurs invités pressentis : Aki Kaurismaki – Rithy Panh – Pierre-Yves Vandeweerd - Wang Bing – Dominique Cabrera – Anne-Laure de Franssu, Robert Bober ...

Projections et ateliers autour du film d'animation BOLERO PAPRIKA et du film LES COMBATTANTS DE LA LIBERTE de José Alcalá dans les établissements scolaires de la région en partenariat avec Languedoc-Roussillon cinéma en présence des membres de l'équipe du film

Festival Radio France Occitanie – juillet 2019 – Les musiques de la guerre d'Espagne

Levers de soleil : 16 septembre 2018 Lecture avec Bastien Charlery

19 juillet 2019 (en négociation)

23 août 2019 Laurent Gaudé

Programmation scientifique

- 8 et 9 novembre : Colloque TRACES
- 23 novembre : Colloque Les Camps de la guerre d'Algérie : Benjamin Stora, Daniel Rivet, Sylvie Thénault, Abderahmen Moumen
- 22 & 23 mars : Séminaire du Conseil scientifique et journées d'études du Mémorial

Avec également :

- **Stage** de deux jours à destination des enseignants du **Rectorat de l'Académie de Montpellier** – 21 & 22 janvier 2019 : Les représentations de la guerre d'Espagne et de la Retirada (histoire, littérature, arts plastiques, cinéma)

TERRE DE MEMOIRES

- Réseau avec les 14 communes de la Région (élargi à Gurs) concernées par les camps d'internement durant la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'avec les associations mémorielles qui y sont liées.
- Le Récébédou . Rieucros . Agde . Bram . Montréal . Brens . Septfonds . Noé . Argelès sur Mer. Lannemezan . Le Barcarès . Saint Cyprien . Rivesaltes . Gurs
- Exposition itinérante « Paul Senn »+ Salon de lecture et expositions réalisées par 40 établissements scolaires de la Région Occitanie

Temps forts autour de la jeunesse

- **Jeunes et citoyens**
- **Rencontres des Jeunes Européens** 27 juin au 3 juillet – ERASMUS + Allemagne/Espagne/Italie/Belgique/France
- **semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme** avec la DILCRAH
- **Rassemblement des *Ambassadeurs de la mémoire*** fédérant les 14 lieux de la mémoire de la Shoah.

> adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de séance clôt la séance à 20h00.